



CTL DU 12 DÉCEMBRE 2016 : NON, DEUX FOIS NON !

Cette année encore, la direction a choisi d'évoquer les suppressions d'emplois 2017 parmi d'autres sujets lors de ce comité technique local.

Sans cela, la CGT n'y aurait pas participé (voir explication dans la déclaration liminaire jointe ainsi que le tract analysant leur ventilation sur notre site).

Restait donc la création du nouveau service de l'enregistrement pour lequel, au-delà de notre opposition de principe, nous avons beaucoup de choses à dire. Nous avons fait convoquer comme expert un des collègues concerné par cette opération.

La CGT et solidaires ont dénoncé un calibrage d'emplois trop faible . Pour nous, il manque au moins un ETP (équivalent temps plein), voire deux. Pour la direction, tout ira pour le mieux, elle a juste concédé une « clause de revoyure » dans un an. A ce propos, nous attendons encore celle sur les horaires d'ouverture, promise il y a deux ans !

Contrairement à ce qui avait été dit quelques semaines auparavant, il y aura trois cadres A au SPF, deux en charge de la publicité foncière et un pour piloter l'enregistrement.

Nous avons également évoqué la problématique de l'accueil, sous dimensionné dans le projet, tant pour l'organisation que pour les locaux. Contrairement à ce qui avait été annoncé auparavant, le nouvel accueil n'assurera que la réception du SPFE et celle du SIE.

Bonne nouvelle : les usagers sont de nouveau nos amis ! Les collègues du PRS, du PCE et du PCRP recevront les contribuables dans leurs bureaux. C'est contraire à tout ce qui nous a été dit depuis plusieurs années et avec plus de force depuis l'état d'urgence. La politique immobilière de l'État a parfois ses raisons que la logique ignore !

La CGT a soulevé la question du devenir des collègues d'Avignon qui, au moment de l'officialisation de ce nouveau service, ne savent même pas s'ils auront ou pas l'obligation de suivre la mission. La direction apparemment ne le sait pas non plus et a semblé découvrir le problème !

En creusant un peu, nous avons eu confirmation que les effectifs du service de l'enregistrement seront noyés dans celui du SPF. Il n'y aura pas d'affectation spécifique en CAP locale. La porosité des deux entités n'est donc pas une menace mais bel et bien une réalité !

Malheureusement, comme souvent sur ce genre de sujets liés aux restructurations, les propositions et remarques de l'ensemble des représentants du personnel n'ont suscité que haussements d'épaules, sourires ou fins de non recevoir.

L'ensemble des organisations syndicales en a tiré les conséquences et a voté contre à l'unanimité.

La CGT a ensuite demandé que la question des (sous) effectifs fasse l'objet d'un vote immédiat, sans débat. Notre opposition aux suppressions d'emplois est frontale. Elles sont toutes de trop et il n'est pas question pour nous d'en comparer la nocivité.

Nous étions convenus avec solidaires et FO de voter contre le projet puis de quitter la séance. La CFDT a suivi la démarche. Un CTL sera donc reconvoqué le 20 décembre prochain sur les deux sujets.